



L'île voyageuse : Tobago et la pensée impériale française, 1713-1763

Sékolène Boutinot

Number 195, May–August 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1106804ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1106804ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boutinot, S. (2023). L'île voyageuse : Tobago et la pensée impériale française, 1713-1763. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (195), 111–139. <https://doi.org/10.7202/1106804ar>

Article abstract

Studying Tobago island contributes to underline a French imperial strategy in the 18th century. Through the examination of several maps, published in France as well as in England, I show that, although Tobago isn't occupied by any European power, views are created. Maps have a discursive nature. The indetermination of Tobago status doesn't prevent cartographers from assigning it to some European power or other, according to their proximity with the power. As a consequence, representations of Tobago circulate. They allow knowing, appropriating and claiming this island. They contribute to the invention of a territory. The cartographic representations underline an imperial thought, taking into account a set of territories, organized together according to the European context.

L'île voyageuse : Tobago et la pensée impériale française, 1713-1763¹

Ségolène BOUTINOT²

Résumé

L'étude de l'île de Tobago contribue à souligner une stratégie impériale française au XVIII^e siècle. À partir de l'examen de plusieurs cartes publiées tant en France qu'en Angleterre, cette recherche montre comment des discours sont produits alors que Tobago n'est physiquement occupée par aucune puissance européenne. Les cartes ont en effet un caractère discursif. L'indétermination du statut de Tobago n'empêche pas les cartographes de l'attribuer à telle ou telle puissance européenne, selon leur proximité avec le pouvoir. Des représentations de Tobago sont ainsi véhiculées. Elles permettent de connaître, s'appropriier et revendiquer une île. Elles contribuent à l'invention d'un territoire. Les représentations cartographiques rendent compte d'une pensée impériale, prenant en compte un ensemble de territoires, envisagés les uns par rapport aux autres selon le contexte métropolitain.

Summary

Studying Tobago island contributes to underline a French imperial strategy in the 18th century. Through the examination of several maps, published in France as well as in England, I show that, although Tobago isn't occupied by any European power, views are created. Maps have a discursive nature. The indetermination of Tobago status doesn't prevent cartographers from assigning it to some European power or other, according to their proximity with the power. As a consequence, representations of Tobago circulate. They allow knowing, appropriating and claiming this island. They contribute to the invention of a territory. The cartographic representations underline an imperial thought, taking into account a set of territories, organized together according to the European context.

1. Je remercie très vivement François-Joseph Ruggiu ainsi que David Chaunu pour leur proposition de publier une partie de mon mémoire de master à l'issue de ma soutenance en 2017. Je tiens également à remercier Jean-François Palomino pour sa relecture attentive et ses suggestions de pistes d'amélioration.

2. Centre Roland Mousnier (UMR 8596) / Sorbonne Université.

A l'occasion de la cession de la partie française de l'île de Saint-Christophe lors du traité d'Utrecht, le secrétaire d'État de la Marine, Jérôme Phélypeaux comte de Pontchartrain, envoya trois demandes pour obtenir des informations sur des îles des Antilles à « rétablir »³. C'est dans ce cadre qu'il demanda des renseignements sur l'île de Tobago à Raymond Balthazar Phélypeaux du Verger, gouverneur général des îles du Vent depuis 1709. La réponse du gouverneur est sans appel :

« Il n'y a jamais eu d'habitation française a Tabago, C'est la plus mal saine des isles de lamérique, cette raisons son Eloignement des autres isles françoises, sa proximité de la barbade, qui a la première Guerre en détruiroit facilement la colonie, tout cela joint ensemble empechera qu'aucune colons veulent s'établir a Tabago »⁴.

Phélypeaux liste trois inconvénients qui vont à l'encontre de l'établissement de Tobago : son climat, son éloignement des possessions françaises aux Antilles et sa proximité avec les possessions anglaises. Ces inconvénients sont paradoxalement réutilisés dix ans plus tard par un autre gouverneur général des îles du Vent, François Pas de Feuquières, dans une lettre adressée au secrétaire d'État de la Marine, afin de promouvoir l'établissement de l'île par le biais d'une compagnie. Ces lettres soulignent ainsi le filtre personnel que les administrateurs apposent à l'information qu'ils transmettent. Chacun espère donner l'impression de remplir ses fonctions tout en évitant d'endosser la responsabilité d'un coûteux échec de l'établissement de Tobago. Or, ces informations peuvent servir à l'élaboration d'une stratégie impériale. Celle-ci est alors établie sur un socle constitué de la sédimentation d'informations qui forment un savoir d'État. Il s'agit du fondement d'un discours impérial qui permet de revendiquer un territoire. Dès lors, l'île de Tobago apparaît avant tout comme une île de papier : elle n'est pas administrée ni dotée d'une garnison française, elle n'est pas reconnue comme française par la couronne britannique mais elle est inscrite dans la pensée impériale française. Ce constat apparaît lorsqu'il s'agit d'examiner les cartes sur lesquelles Tobago figure. Les informations varient et sont traduites sur les nombreuses cartes représentant le golfe du Mexique, les îles des Antilles, le nord de l'Amérique méridionale et l'ouest de l'Amérique du nord qui sont publiées dans la première moitié du XVIII^e siècle, en France comme en Angleterre.

Au début de cette période, la plupart sont des copies de cartes produites au XVII^e siècle. Les graveurs et/ou éditeurs se copient également les uns les autres⁵. Certaines cartes sont très précises quand d'autres montrent des îles antillaises dessinées comme des pièces de puzzle voire

3. Le terme, peu utilisé dans la correspondance, est formé sur le verbe « établir » qui, dans ce contexte, signifie peupler et administrer directement. ANOM, Col B 35, lettres des 28 janvier et 26 avril 1713.

4. ANOM, Col C8a 19, f. 87-134, Lettre du gouverneur général des îles du Vent, Phélypeaux, au Secrétaire d'État à la Marine, Pontchartrain, 20 mai 1713.

5. Mary S. Pedley, *The Commerce of Cartography: making and marketing maps in eighteenth-century France and England*, Chicago, Chicago University Press, 2005; Raymonde Litalien, Jean-François Palomino et Denis Vaugeois, *La Mesure d'un continent atlas historique de l'Amérique du Nord, 1492-1814*, Paris, PUPS, 2007.

de simples cercles. La place des îles des Antilles les unes par rapport aux autres est elle aussi variable d'un cartographe à l'autre. Ces cartes semblent alors illustrer un discours impérial, la grande majorité des géographes étant soit directement soutenus par la Couronne soit au service d'institutions d'État⁶. Ils ont alors un accès à des documents qui leur permettent de faire une carte informée puisque la plupart sont des géographes de cabinet qui vivent à Paris, à proximité des lieux de vente et de pouvoir donc de protection et de faveur. Ils n'affrontent pas le terrain mais utilisent des documents tant textuels (récits de voyage, mémoires administratifs) que cartographiques (des cartes déjà parues par exemple) pour élaborer leurs cartes. Ces agents du pouvoir manifestent ainsi la souveraineté du roi de France ou encore de celui d'Angleterre sur Tobago alors que la souveraineté de cette île n'est pas bien déterminée pour l'historien dans la première moitié du XVIII^e siècle.

L'île de Tobago est située à l'extrême sud de l'arc des îles des Caraïbes. Elle n'est éloignée que d'environ trente-cinq kilomètres de l'île de la Trinité⁷. Orientée du nord-est au sud-ouest, Tobago est marquée au nord-est de l'île par un relief montagneux et accidenté qui rend cette partie de l'île difficile d'accès. À l'inverse, le sud-ouest est plutôt plan. Ceux qui l'ont décrite aux XVII^e et XVIII^e siècles l'ont longtemps crue hors de la trajectoire des cyclones qui sévissent lors de la période de l'hivernage, au cours des mois d'été pour l'hémisphère nord. En réalité, Tobago n'est pas épargnée par ces ouragans dévastateurs qui peuvent y causer de graves dégâts, comme en 1790. L'île se trouve simplement en périphérie des trajectoires empruntées. Elle est vantée pour la qualité et la quantité de son bois ainsi que pour ses ports qui, quoique difficiles d'accès pour certains, offrent de bons abris aux vaisseaux qui y mouillent. Celui de Rockly Bay, ou Roquelay Baie dans les sources françaises, est le site de la capitale Scarborough. Tobago est également connue pour les nombreuses rivières qui ravinent ses montagnes et stagnent à proximité de la côte.

L'île de Tobago est disputée entre différentes couronnes européennes dans la seconde moitié du XVII^e siècle⁸. Prise en 1667 par les Français

6. Il existe des filières distinctes. D'une part, le Dépôt des cartes et plans de la Marine, créé en 1720, donne aux hydrographes un salaire annuel. D'autre part, notamment, on trouve des cartographes appelés « géographes du roi ». Ils peuvent jouir de la réputation attachée à ce titre et parfois recevoir une pension de 100 à 400 livres par an. Le premier géographe du roi reçoit un revenu plus important qui peut aller jusqu'à 1.200 livres et peut être logé dans la Galerie du Louvre. En contrepartie, ce géographe doit répondre aux demandes de cartes du roi qui lui sont adressées par le biais des ministres. Voir M. Pedley, *op. cit.* p. 30; Dale Miquelon, « Les Pontchartrain se penchent sur leurs cartes de l'Amérique : les cartes et l'impérialisme, 1690-1712 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 1-2, été-automne 2005, p. 53-71 ; Monique Pelletier (dir), *Les Îles, du mythe à la réalité*, actes du 123^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, section sciences géographiques et environnement, Antilles-Guyane, 6-10 avril 1998.

7. Les îles de la Trinité et de Tobago forment aujourd'hui la République de Trinidad-et-Tobago. Tobago a une superficie d'un peu plus de trois cents kilomètres carrés. L'île s'étend sur quarante-trois kilomètres de long et entre quatre et douze kilomètres de large.

8. Dès le début du XVII^e siècle, les Espagnols et les Anglais tentent de coloniser l'île mais sans succès. Les Anglais en particulier, à travers la concession de l'île au second comte de Warwick tentent à plusieurs reprises d'y installer une colonie mais sans succès ; à ce sujet voir Larry Gragg, *Englishmen transplanted. The English colonization of Barbados, 1627-1660*, Oxford, Oxford University Press, 2003 et Carla Gardina Pestana, *The English Atlantic in an Age of Revolution*, Londres-Cambridge (Mass.), The Harvard University Press, 2004. Dans le

aux Anglais, qui eux-mêmes l'ont prise aux Hollandais à l'issue de la seconde guerre anglo-hollandaise (1665-1667), elle est remise gracieusement par Louis XIV à ses alliés hollandais en 1668 après la signature du traité de Breda. Toutefois, l'île est conquise dès 1672 par William Willoughby, gouverneur de la Barbade, avant de passer à nouveau aux mains des Hollandais de Jacob Binckes. En 1677, Tobago est prise par le comte d'Estrées aux Hollandais désormais ennemis de la France. Cette dernière conquête est capitale dans les écrits du XVIII^e siècle. En 1678, le traité de Nimègue n'accorde pas explicitement Tobago à la France. Cependant, les clauses du traité sont utilisées par la France pour revendiquer cette île. Ainsi, l'île change abruptement de souveraineté pendant une vingtaine d'années. Le statut de Tobago apparaît de plus en plus incertain au début du XVIII^e siècle. Tant les Français que les Anglais déclarent que l'île leur appartient. Des prétentions suédoises sont également avancées. Dite « neutre », avec les îles de Sainte-Lucie, Saint-Vincent et la Dominique⁹, l'île de Tobago est l'objet de tensions entre puissances européennes. L'Angleterre en devient finalement la puissance souveraine en 1763 par le traité de Paris. Arpentée, cartographiée et quadrillée en lots de terre vendus, l'île de Tobago est mise en valeur par les Britanniques.

L'historiographie impériale qui mentionne l'île de Tobago considère peu les questions soulevées par l'incertitude de la souveraineté exercée sur cette île. L'étude sur l'Amérique française de Gilles Havard et Cécile Vidal est représentative de ce qui est communément avancé puisque Tobago y est dite française et passe sous souveraineté britannique en 1763¹⁰. Dans les travaux plus anciens de Jean-Claude Nardin, le statut flou de Tobago est même interprété comme un « certain vide historique » parce que rien ne se passe sur l'île en elle-même¹¹. Cela n'autorise selon lui qu'une « étude limitée à la deuxième moitié du XVIII^e siècle », en particulier à travers les sources britanniques¹². Dans le cadre de son analyse de la mise en valeur de Tobago, cette remarque peut être justifiée. Le modèle de l'habitation, plus particulièrement de l'habitation sucrière, adopté dans les principales îles des Antilles telles que la Martinique, Saint-Domingue mais aussi la Barbade, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, n'existe pas à Tobago au début du

même temps, et de manière plus intensive après la concession de l'île par le roi d'Angleterre Charles II au duc de Courlande en 1660, ce sont les Courlandais qui prétendent posséder l'île et essaient de la coloniser ; voir Karin Jekabson-Lemanis, « Balts in the Caribbean: The Duchy of Courland's attempts to colonize Tobago Island, 1638-1654 », *Caribbean Quarterly*, vol. 46, n° 2, Juin 2000, p. 25-44.

9. La première mention de ces quatre îles qualifiées de « neutres » date du 2 octobre 1724 dans une lettre de Pas de Feuquières, gouverneur général des îles du vent, au ministre de la Marine, Jean-Frédéric Phélypeaux de Maurepas. Cette date est tirée de l'article d'Éric Schakenbourg, « Neutres et neutralité dans le monde antillais du XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 174, 2016, p. 5-19.

10. Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Champ Histoire, 2014 (ed revue), p. 665.

11. Jean-Claude Nardin, *La Mise en valeur de l'île de Tabago*, Paris, Mouton & Co, 1969.

12. Il convient de préciser qu'au regard des recherches menées, les sources françaises sur Tobago sont presque inexistantes de 1763 à 1779. L'étude de la mise en valeur de Tobago ne peut donc être faite qu'avec des sources britanniques.

XVIII^e siècle¹³. L'île est peu peuplée ; il n'y a pas d'entreprise de colonisation qui aboutisse. L'historiographie rend donc généralement compte de la difficulté à penser Tobago hors du système de l'habitation¹⁴, à historiciser un espace de la Caraïbe qui n'entre pas dans ce système et qui est, pourtant, fréquenté, habité sporadiquement et disputé. Ce sont les études des relations internationales, prenant en considération les deux côtés de l'Atlantique, qui abordent l'île au cours de cette période. Elles rendent compte de l'importance de la voie de la négociation et les difficultés suscitées par l'indétermination du statut de cette île¹⁵.

L'étude de l'île de Tobago permet cependant de souligner l'existence d'une stratégie impériale française au XVIII^e siècle¹⁶. Cette notion doit ici être comprise comme l'ensemble des plans et des actions élaborés pour contrôler des territoires en fonction des opportunités militaires et politiques saisies, ainsi que des actions entreprises par une puissance rivale et de ses réactions¹⁷. Le terme même de « stratégie » implique de penser une action par rapport aux informations sur le terrain (son climat, son sol) ou encore par rapport aux projets (avérés ou supposés) de rivaux. Dès lors, une bonne stratégie, celle qui réussit, est par essence modifiable. Pour élaborer cette stratégie, il faut connaître les opportunités à saisir et les projets des rivaux. L'information joue par conséquent un rôle clef. Il faut connaître un espace, le penser, avant d'y entreprendre une action.

Cette étude examine ici les cartes comme de potentiels discours qui reflètent une pensée impériale exprimée par ailleurs dans les correspondances impériale et diplomatique. Les cartes permettent de visualiser les Antilles, un espace où personne ne se rend au sein du Conseil versaillais. La connaissance de cet espace n'est pas une connaissance des Antilles en elles-mêmes mais une connaissance des figures représentées pour symboliser le réel : une carte est une représentation de l'espace terrestre¹⁸. Une représentation est ici comprise comme un ensemble de

13. Paul Butel, *Histoire des Antilles françaises, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Perrin, 2002. Le terme d'« habiter » désigne ici le fait parcelliser une terre, de la défricher et d'y planter des cultures. Celui d'« établir » comprend à la fois le fait d'administrer et d'« habiter ».

14. Dominique Rodgers, « Les Antilles à l'époque moderne : tendances et perspectives de la recherche francophone et anglophone depuis un demi-siècle » dans F.-J. Ruggiu et C. Vidal, *Société, colonisation et esclavage. Historiographie des sociétés coloniales américaines, 1492-1898*, Les Perséides, p. 243-282, 2009.

15. François Ternat, *Partager le monde : rivalités impériales franco-britanniques (1748-1756)*, Paris, PUPS, 2015 ; Éric Schnakenbourg, *Entre la guerre et la paix. Neutralité et relations internationales XVII^e-XVIII^e siècles*, PUR, 2013 et *Neutres et neutralité dans l'espace atlantique durant le long XVIII^e siècle (1700-1820). Une approche globale*, Bécherel, Les Perséides, 2015.

16. Ségolène Boutinot, « Tobago et la rivalité entre les puissances européennes : une île où s'exprime une stratégie impériale française, 1713-1793 », mémoire de Master 2, sous la direction de François-Joseph Ruggiu, Paris Sorbonne-Université, 2017.

17. Frédéric Cooper, *Le Colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot, 2010, p. 206. Pour une étude de la politique coloniale à l'époque moderne voir François-Joseph Ruggiu, « India and the Reshaping of the French Colonial Policy (1759-1789) », *Itinerario*, Septembre 2011, vol. 35, p25-43. Pour un éclaircissement sur les relations entre le royaume de France et ses possessions ultra-marines et le processus de colonisation voir François-Joseph Ruggiu, « Des nouvelles France aux colonies – Une approche comparée de l'histoire impériale de la France de l'époque moderne », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Débats, mis en ligne le 14 juin 2018.

18. Sur la connaissance cartographique, voir Brian Harley, « Silences and Secrecy : The Hidden Agenda of Cartography in Early Modern Europe », *Imago Mundi*, vol. 40, 1988, cité

discours délivrés dans les textes comme dans les cartes géographiques et la manière dont ces discours sont construits. Dans le cadre d'une étude sur l'existence d'une stratégie impériale, la représentation de l'île de Tobago sur ces différentes cartes est significative puisque une carte est un acte de pouvoir¹⁹. Cette étude affirme que la mobilisation des connaissances permet de s'appropriier un espace pour mieux y imposer sa domination. Tobago est toutefois une des îles dont la figuration est la plus variable, à la fois par des situations différentes mais aussi par son attribution au même moment à diverses couronnes européennes. Les auteurs, compilateurs, rendent compte de la diversité des discours qu'ils utilisent pour faire leur carte : c'est une île peu connue que l'on veut rendre familière. Le dessin de la carte est ainsi la projection d'un certain discours.

Dans cette perspective, nous allons voir ce que les cartes peuvent nous apprendre sur la manière dont Tobago est pensée à Versailles dans la première moitié du XVIII^e siècle alors que cette île n'est occupée par aucune puissance européenne entre 1713 et 1763. Il faut examiner comment ces représentations s'efforcent de rendre familière une île mal connue et mal située. Il s'agit ici d'interroger ce prétendu vide qui n'empêche pas de territorialiser Tobago, c'est-à-dire de se l'approprier, et de la situer par rapport aux autres îles des Antilles. Les différences existant entre les cartes soulignent l'ambivalence de Tobago, bien ou mal située, de grande ou de petite taille, attribuée à l'une ou à l'autre des couronnes européennes.

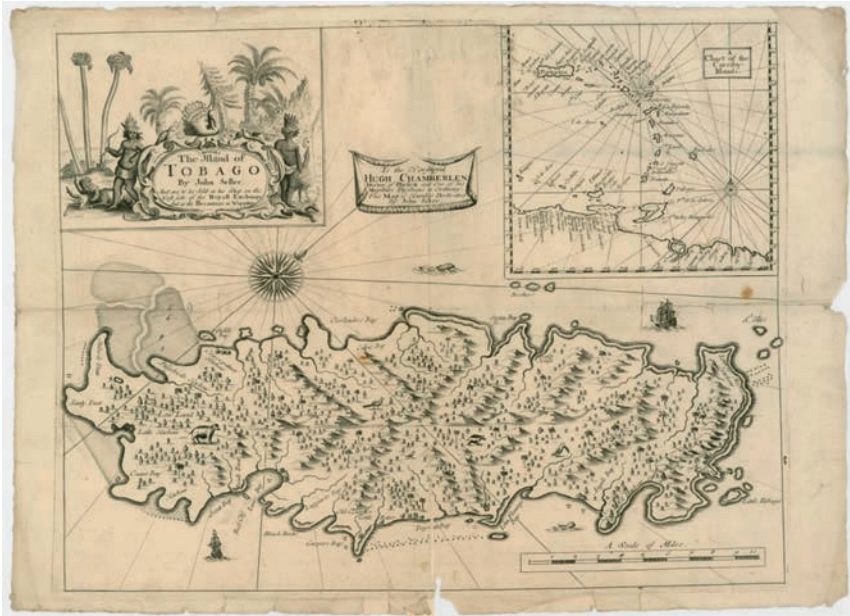
Dessiner et situer Tobago dans la première moitié du XVIII^e siècle

De nombreux documents iconographiques français, cartes et plans de rade ou de fort, ont été produits dans les années 1670 et 1680, peu de temps après que l'île de Tobago a été prise par les Français en 1667 et en 1677. Le nombre de représentations particulières de l'île diminue dans la première moitié du XVIII^e siècle avant de s'accroître à nouveau lors de sa prise de possession en 1757 puis de sa colonisation par les Anglais à partir de 1763. Tobago est cartographiée en 1765 par le graveur et imprimeur anglais Thomas Jefferys à partir de relevés d'ingénieurs britanniques. Cette carte est ensuite copiée en France par George Le Rouge, confectionneur de cartes et imprimeur, en 1779. Tout au long du XVIII^e siècle l'île est aussi dessinée à plus petite échelle sur les cartes de la région de la mer des Caraïbes.

par Dale Miquelon, *op. cit.* p. 55 ; voir également Renaud Morieux, *Une mer pour deux royaumes. La Manche, frontière franco-anglais (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Rennes, PUR, 2008.

19. Sur la méthodologie voir Brian Harley, David Woodward, G. Malcolm Lewis, Matthew H. Edney, Mary S. Pedley, Roger Kain et Mark Monmonier, eds. *The History of Cartography*, 6 vols, Chicago, University of Chicago Press, 1987-[2020], cité par Caroline Seveno, *La Cartographie antillaise: Genèse, pratiques et usages dans une perspective comparative (France, Angleterre et Espagne, XVII^e- XVIII^e siècles)*, 527 p., Thèse : Histoire, Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2011. Sur la carte comme porteuse d'un discours politique voir Dale Miquelon, « Les Pontchartrain se penchent sur leurs cartes de l'Amérique : les cartes et l'impérialisme, 1690-1702 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 1-2, été-automne 2005, p. 53-71, p. 57.

Le dessin incertain de l'île de Tobago



Carte 1: « The Island of Tobago », John Seller, 1682. Source: Courtesy of the John Carter Brown Library at Brown University, john-carter-brown/jcb-online/ John Carter Brown Library



Carte 2: « To Charles Wager this Chart of Tobago is dedicated by Sr Robert Egerton Mariner », 1722. Source: Courtesy of the John Carter Brown Library at Brown University, john-carter-brown/jcb-online/ John Carte Brown Library.

Ces deux cartes britanniques sont parmi les premières à donner des informations cartographiques sur l'île de Tobago. Les recherches menées n'ont pas permis de trouver une carte française datée de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle. Les illustrations françaises représentent des vues des rades de Tobago, produites notamment lors de la conquête de l'île par le comte Jean II d'Estrées, en 1677, mais non des cartes représentant entièrement cette île²⁰.

Les représentations de Tobago insistent d'abord sur la connaissance de ses côtes. Robert Egerton (carte 2) indique la profondeur des eaux à proximité des côtes mais aussi l'apparence de ces dernières²¹. Au nord-est, elles sont rocheuses tandis qu'elles sont faites de plages de sable au sud-ouest de l'île. La même différence est soulignée par John Seller, confectionneur, imprimeur et vendeur de cartes²². Lui aussi précise le dessin des côtes et des éléments de navigation (carte 1). Les lieux de mouillage sont indiqués par des ancres tandis que les récifs sont figurés par des croix. Les îlets rattachés à Tobago sont nommés alors qu'aucun nom n'est donné à l'intérieur de l'île. Ces données montrent que Tobago est avant tout « une île de mouillage » et non une île d'« habitation », une île qui n'a pas été explorée mais dont les baies et les côtes sous-levent sont les seuls éléments abordables donc connus des Européens. L'historien Renaud Morieux souligne que les marins sont cependant réticents, dans un premier temps, à transmettre leur savoir aux arpenteurs : une carte les rendrait moins utiles comme pilotes parce que les dangers d'une côte seraient sus de tous. Les cartes ont plutôt une fonction militaire, politique ou diplomatique²³. Ici, ce sont les premières informations sur Tobago qui sont représentées.

Il semble difficile de penser une occupation stratégique de l'intérieur de Tobago, île mal connue. La première carte marque au moins les principaux cours d'eau qui ravinent le nord-est de l'île. La forêt, dont la présence est toujours soulignée dans la correspondance, est figurée par la multitude d'arbres dessinés. Cette carte ne donne toutefois qu'une vague idée de l'intérieur de l'île. Comme le souligne François Regourd, lorsqu'il s'intéresse à la manière dont sont constitués et organisés les nouveaux savoirs dans la France de l'Ancien régime, les blancs de la carte sont « colonisés » de manière à remplir l'espace même si celui-ci est mal connu²⁴. Les animaux représentés comblent ainsi le manque d'informations

20. Les cartes présentées ici sont conservées à la Bibliothèque nationale de France et à la John Carter Brown Library. Je tiens à remercier la BNF et la JCB Library pour leur aimable soutien à la publication de cet article.

21. Les recherches menées n'ont pas permis d'identifier Robert Egerton que le verso de la carte identifie comme étant son auteur.

22. En 1679, John Seller propose d'arpenter l'Angleterre et le Pays de Galles. Pour être le plus informé possible sur le commerce des cartes, il s'installe à Wapping, à l'est de Londres. Voir Mary Pedley, *The Commerce of Cartography*, op. cit. p. 101; voir aussi Sarah Tyacke, « Map-sellers and the London map-trade c. 1650-1710 », *My Head is a Map: essays and memoirs in honour of R.V. Tooley*, ed. Helen Wallis et Sarah Tyacke, Londres, Francis Edwards and Carta Press, 1973, p. 70.

23. Renaud Morieux, *Une mer pour deux royaumes. La Manche la frontière franco-anglaise (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Rennes, PUR, 2008, p. 104 ; Olivier Chaline, *La mer et la France quand les Bourbon voulaient dominer les océans*, Paris, Flammarion, 2016.

24. François Regourd, « Coloniser les blancs de la carte. Quelques réflexions sur le vide cartographique dans le contexte colonial français de l'Ancien Régime (Guyane et Antilles

sur Tobago. Les manques sont également comblés par des illustrations sur les cartes de la métropole²⁵. La carte de Egerton est encore moins précise bien qu'elle indique le contraste entre les montagnes du centre et du nord-est de l'île et les collines et plaines du sud-ouest. Ces deux cartes présentent une île vierge facile à occuper: aucune présence humaine n'est indiquée.

Les motivations des deux auteurs de ces cartes n'ont pas été trouvées. Il est néanmoins significatif que ce soit des Anglais qui produisent des cartes de Tobago dans son ensemble. La carte permet l'appropriation d'un territoire : elle le rend familier, ici, aux sujets d'une couronne européenne et non à ceux d'une autre. En cas de litige sur les droits de souveraineté, elle peut servir de preuve à la bonne foi d'une partie. En effet, celui qui a produit la carte connaît l'espace disputé et montre ainsi qu'il le fréquente. Synthèse des connaissances sur un espace, la carte est essentielle pour le revendiquer. Comme le souligne Caroline Seveno, « pour asseoir un pouvoir, il faut accumuler du savoir »²⁶. L'impact de ces deux cartes n'est pas connu. Elles dénotent cependant un certain discours anglais sur la possession de l'île de Tobago mais elles restent toutefois des exceptions : peu de cartes représentent Tobago avant 1765. Tobago n'est pas arpentée avant la colonisation britannique en 1763. Le premier arpenteur débute son travail en 1764-1765 : la carte de Jefferys de 1765 ou celle de Byres de 1776, copiées de nombreuses fois ensuite, ne peuvent donc pas avoir été réalisées auparavant. Toutefois, l'île est représentée sur des cartes dont l'échelle est plus petite, englobant toutes les Antilles.

Une situation variable par rapport aux autres îles des Antilles

La position de Tobago évolue au gré des cartes produites dans la première moitié du XVIII^e siècle. Il est nécessaire ici d'utiliser des cartes antérieures à 1713 : certaines sont en effet significatives pour montrer l'évolution de la connaissance sur Tobago, liée à l'évolution technique de production des cartes et des connaissances sur le monde. Le choix des cartes présentées a été effectué selon plusieurs critères. D'abord selon la nationalité des imprimeurs. Ce sont d'abord les imprimeurs français, officiant à Paris, qui ont été choisis. Ensuite selon la pertinence des cartes pour cette étude. Ceci n'empêche pas des comparaisons avec les cartes anglaises de la même période puisque les auteurs se copient, même s'ils n'appartiennent pas à la même couronne²⁷. Peu de cartes représentent uniquement Tobago mais l'île est dessinée sur des cartes à plus petite échelle, comprenant l'ensemble de l'espace caraïbe, avec la caractéristique d'être toujours géographiquement mal placée.

françaises, XVII^e-XVIII^e s.) », dans Isabelle Laboulais-Lesage (dir), *Comblés les blancs de la carte. Modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques (XVII^e-XX^e siècle)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2004, p. 221-242.

25. Caroline Seveno, *La Cartographie antillaise*, op. cit. p. 115.

26. *Ibid.*, p. 210.

27. Mary S. Pedley, *The Commerce of Cartography*, op. cit., p. 13.



Carte 3 : « L'Amérique septentrionale ou la Partie Septentrionale des Indes Occidentales ou se trouve le Canada ou Nouvelle France, la floride la Virginie, les Isles Antilles le Nouveau Mexique et la Nouvelle Espagne », imprimée chez Nolin, Paris, 1704. Source: Courtesy of the John Carter Brown Library at Brown University, john-carter-brown/jcb-online/ John Carter Brown Library.



Carte 4 : « Les Isles de l'Amérique connues sous le nom d'Antilles,... par N. de Fer », 1702. Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Les deux cartes ci-dessus, l'une imprimée en 1704 (carte 3) par Jean-Baptiste Nolin (env.1657-1708), graveur de cartes et imprimeur bien établi à Paris,²⁸ l'autre par Nicolas de Fer (1646-1720) en 1702 (carte 4), célèbre éditeur et géographe, en témoignent. D'abord géographe du duc d'Orléans en 1694, Nolin est nommé géographe ordinaire du roi en 1701. Il publie ses cartes sur le quai de l'Horloge, à proximité d'autres géographes de renom comme les Delisle. Nicolas de Fer exerce lui aussi sur le quai de l'Horloge et obtient le soutien du roi. Les deux éditeurs sont donc tous les deux des Parisiens exerçant sur l'île de la Cité, sur le même quai, et aidés par le pouvoir. En revanche, leurs motivations de publication ne sont pas connues. La publication rapprochée de ces deux cartes laisse entendre un engouement du public pour les cartes des Antilles, probablement lié à la guerre de Succession d'Espagne²⁹.

Des similitudes sont observables en ce qui concerne l'arc des îles des Antilles et notamment Tobago. Sur les deux cartes, un carré d'îles est formé, regroupant la Barbade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Grenade et Tobago. Un ensemble cohérent est alors dessiné au sud de l'arc des Caraïbes. Tobago est placée sur la même latitude que l'île de la Grenade, à une quarantaine de kilomètres de ses côtes³⁰. Ici, ce n'est pas une île



Carte 5 : détail de « L'Amérique septentrionale ou la Partie Septentrionale des Indes Occidentales ou se trouve le Canada ou Nouvelle France, la floride la Virginie, les Isles Antilles le Nouveau Mexique et la Nouvelle Espagne », imprimée chez Nolin, Paris, 1704.
Source: Courtesy of the John Carter Brown Library at Brown University, john-carter-brown/jcb-online/ John Carter Brown Library.

28. Jean-Baptiste Nolin est d'abord élève du graveur François Poilly puis séjourne en Italie pour se perfectionner. Il attire l'attention du géographe italien Vincenzo Coronelli lorsque celui-ci se rend à Paris à l'invitation de Louis XIV, ce qui l'amène à graver la plupart de ses cartes. Voir Mary S. Pedley, *The Commerce of Cartography*, op cit. p. 98.

29. La perspective de l'arrivée d'un Bourbon sur le trône d'Espagne et de l'union des couronnes française et espagnole permettrait à Louis XIV de revendiquer ses droits sur l'Amérique espagnole.

30. Tobago a une latitude de 11 degrés nord et une longitude de 60 degrés ouest.

marginale mais elle est au contraire communément intégrée au reste de l'arc caribéen. On retrouve cette idée dans la correspondance administrative quand François-Roger Robert, intendant de la Martinique, estime « qu'il serait bon de songer à la faire habiter » puisqu'elle « en vaut assez la peine », étant « peu éloignée » des îles françaises et « assez proche de la Barbade »³¹.

Le dessin est lui aussi assez semblable : les îles ne sont pas précisément figurées mais représentées comme de petits îlots émergés aux côtes dentelées qui rappellent des pièces de puzzle. Enfin, la taille de l'île de Tobago est notable : loin de ses trois cents kilomètres carrés, Tobago



Carte 6 : Carte nouvelle de la Louisiane, et de la Riviere de Missipi » publiée dans le « Journal historique du dernier voyage que feu M. de la Sale fit dans le Golfe de Mexique, pour trouver l'embouchure, & le cours de la Riviere de Missipi », Henri Joutel, 1713.

Source: Courtesy of the John Carter Brown Library at Brown University, john-carter-brown/jcb-online/ John Carter Brown Library.

31. ANOM, Col C8a, f. 262-264v, Lettre de l'intendant des îles du vent, M. Robert, au secrétaire d'État à la Marine, M. de Pontchartrain, 25 septembre 1700.

surpasse la Barbade (431 km²) et la Martinique (1080 km²), toutes deux déclassées par une île aussi grande. En suivant l'échelle de la carte de Fer, Tobago, mesure environ vingt-cinq lieues sur quinze, soit environ mille quatre cents kilomètres carrés³². L'île, attribuée aux Hollandais sur les deux cartes, est un vaste territoire qui laisse entrevoir de fortes potentialités.

La carte d'Henri Joutel (1640-1735) (carte 6) rend compte du dernier voyage de René-Robert Cavelier de la Salle, dont il est l'assistant en 1684 lors de l'expédition pour trouver l'embouchure du Mississippi. Financée par la Couronne, cette troisième expédition s'achève avec la mort de La Salle en 1687³³. Bien que publiée près de dix ans après les deux cartes ci-dessus, le dessin figurant l'île de Tobago, de même que les autres îles des Antilles, n'est pas plus précis. Un simple cercle représente Tobago. L'île de la Grenade n'est, quant à elle, pas nommée. À l'inverse, l'Amérique septentrionale est beaucoup plus détaillée puisque cette carte accompagne un récit de voyage dans cette région. L'auteur accorde ainsi plus d'importance à cette partie de la carte alors que les îles des Antilles lui sont accessoires. On pourrait penser qu'il souhaite attirer l'intérêt du roi vers le nord, vers la Louisiane, et non vers les Antilles.

Les représentations cartographiques du début du XVIII^e siècle ne se résument toutefois pas à une série de copies. En 1703, le géographe Guillaume Delisle (1675-1726) est capable de produire une carte qui donne à Tobago une situation presque exacte (carte 7). L'île est en effet placée à proximité des côtes de l'île de la Trinité, dont elle est très peu distante –une trentaine de kilomètres. Elle conserve néanmoins une grande taille et des côtes dessinées de manière hasardeuse. Les Delisle accomplissent ce qui est longtemps qualifié de révolution en changeant la forme du monde sur leurs cartes, tenant compte des derniers travaux astronomiques et littéraires, comme des récits de mission³⁴. La famille bénéficie ainsi de son statut et d'un réseau de connaissances et de correspondances lui donnant accès à de nombreux documents inédits. La figuration de Tobago s'en ressent, offrant ici une impression mitigée. Tobago est mieux située : elle peut être pensée à une échelle régionale. Toutefois, l'île n'est toujours pas familière. L'approximation est cependant aussi de mise pour les autres îles des Antilles. Par exemple, la forme de « papillon » de la Guadeloupe est mal figurée. Le qualificatif « abandonnée », sur une carte aussi informée que peut l'être une carte produite

32. L'unité de mesure est la lieue : il est ici considéré qu'il s'agit de la nouvelle lieue de Paris qui correspond à 3.893 kilomètres.

33. Dale Miquelon, « Les Pontchartrain se penchent sur leurs cartes de l'Amérique », *op. cit.* p. 62.

34. Claude Delisle est élève du géographe Nicolas Sanson, grande figure de la cartographie française au XVII^e siècle. Professeur d'histoire et de géographie des enfants du duc d'Orléans, il remet également à jour les cartes de son maître. Son fils Guillaume est élève de Jean-Dominique Cassini, géographe italien dont les fils cartographieront toute la France. Premier géographe du roi, tuteur de géographie de Louis XV, Guillaume Delisle a accès à de nombreux documents par ces connexions à la Cour. Située à côté de Saint-Sulpice, rue des Canettes à Paris, la maison des Delisle leur offre par ailleurs une proximité avec les missionnaires de Saint-Sulpice, très actifs en Nouvelle-France, et avec les comptes rendus que ceux-ci peuvent faire de leur mission. Mary S. Pedley *Bel et utile. The Work of the Robert de Vaugondy, Family of mapmakers*, Map collector Publications, 1992.



Carte 7 : Détail du sud-est de la « Carte du Mexique et de la Floride, des Terres Angloises et des isles Antilles, du Cours et des Environs de la Rivière de Mississipi. Dressée sur un grand nombre de memoires principalement sur ceux de Mrs d'Iberville et La Sueur », Guillaume Delisle, 1703.
Source: gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

par un Delisle³⁵, souligne que Tobago a un statut indéterminé, qu'elle n'est plus peuplée d'Européens ni arpentée. Elle reste méconnue en Europe.

Le début du XVIII^e siècle rend compte de l'ambiguïté de la représentation de l'île de Tobago. Elle n'est pas toujours bien située. Le travail de ces auteurs est celui du compilateur : les mémoires et journaux de

35. En 1700, Nolin est accusé par les Delisle d'avoir copié la carte qu'ils projetaient d'édition. Il nie les faits et assure avoir composé cette carte lui-même. Les Delisle gagnent pourtant cette bataille juridique : ils assurent que les positions des points sont issues des notes des voyages les plus récents auxquelles Nolin n'a pas accès. Par des lettres ouvertes publiées dans le *Journal de Trévoux*, ils indiquent leurs sources. Voir *Ibid.* p. 107-110 ; voir également R. Litalien, J.-F. Palomino, D. Vaugeois, *La Mesure d'un continent, op. cit.* p. 138.

navigation qui mentionnent et décrivent Tobago ne sont alors pas toujours précis. Un changement est perceptible dans la manière dont Tobago est représentée dès la fin des années 1710 et plus généralement à partir de 1730. L'île est généralement bien dessinée et mieux localisée sur les cartes par rapport au reste de l'arc des Caraïbes et au continent espagnol. Les connaissances sur cette partie du monde se sont en effet accrues et les îles revêtent une importance croissante dans la constitution des empires ultramarins³⁶. Par ailleurs, la carte géographique est de plus en plus utilisée pour asseoir des prétentions territoriales.



Carte 8 : « Carte des îles de L'Amérique et de plusieurs pays de terre ferme par le sieur d'Anville », publiée dans l'ouvrage du père jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix, 1744.
Source: gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Contrairement aux cartes du tout début du XVIII^e siècle, les cartes de Jacques-Nicolas Bellin et Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (cartes 8 et 9) présentent un discours plus uniforme sur l'espace caribéen et sur Tobago. Le dessin des îles est plus précis ; leur situation moins hasardeuse. Tobago prend sa place définitive au nord-est de l'île de la Trinité. Elle est bien éloignée du reste des îles de l'arc des Caraïbes et sa situation périphérique apparaît nettement. Cette représentation de Tobago montre le changement du discours au milieu du XVIII^e siècle : toujours présente dans les instructions

36. Philip Boucher, *Les Nouvelles Frances. France in America, 1500-1815. An Imperial Perspective*, JCB Library, Providence, Rhode Island, 1989, p. 69 et p. 82.



Carte 9 : « Carte réduite du golphe du Mexique et des isles de l'Amérique / dressée par Bellin en 1749 ».

Source: gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

adressées par le roi aux gouverneurs français, l'île n'apparaît cependant pas dans le cœur de la correspondance administrative hormis lorsque l'équilibre trouvé avec l'Angleterre est remis en question par quelques affaires³⁷. En outre, Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (1697-1782), géographe ordinaire du roi, connecte les îles de Tobago et de la Grenade qui sont reliées par deux traits (carte 8). L'île de Tobago est ainsi visuellement associée à la Grenade de même que, dans les lettres et mémoires des administrateurs, elle est toujours « au vent de la Grenade ».

Enfin, la figuration de Tobago est plus fidèle à ses contours réels, comme en témoigne la forme allongée et étroite de l'île. Ce dernier détail est l'indice d'une précision accrue chez ces cartographes qui ont un meilleur accès aux sources que leurs prédécesseurs³⁸. La place de Jacques-Nicolas Bellin au Dépôt de la Marine, d'abord comme commis puis comme principal hydrographe, lui permet d'avoir un accès illimité à tous les documents,

37. En 1728, le roi de Grande-Bretagne George II accorde Tobago au duc de Montagu après que celui-ci lui a adressé une pétition. L'affaire est finalement réglée avec un ordre d'évacuation des « îles neutres », Sainte-Lucie, Saint-Vincent et la Dominique, Tobago n'étant pas citée puisque non « habitée », du moins par des Européens. En 1748, c'est au tour du gouverneur général des îles du vent, le marquis de Caylus, de menacer la paix construite par les diplomates au sortir de la guerre de Succession d'Autriche en envoyant un commandant affirmer la souveraineté du roi de France à Tobago. Ces deux affaires sont traitées dans mon mémoire de master, Ségolène Boutinot, « Tobago et la rivalité entre les puissances européennes : une île où s'exprime une stratégie impériale française, 1713-1793 », *op. cit.*, note 14, qui s'appuie notamment sur les travaux d'Éric Schakenbourg, « Neutres et neutralité dans le monde antillais du XVIII^e siècle », *op. cit.*, note 7 et de François Ternat, *Partager le monde*, *op. cit.*, note 13.

38. Caroline Seveno, *La Cartographie antillaise*, *op. cit.*

tant textuels que cartographiques, qui s’y trouvent³⁹. Pendant cinquante ans, il est au contact de documents inédits et d’une masse d’archives considérable. Son utilisation de cette documentation se lit dans les mémoires qui accompagnent ses principales cartes et dans lesquels il cite plusieurs de ses sources⁴⁰. Il peut donc produire des cartes informées et mises à jour pour répondre à la demande du ministre de la Marine, alors Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas.

* * *

Les différentes cartes présentées ici soulignent deux éléments principaux. Premièrement, la situation de Tobago par rapport aux autres îles des Antilles et par rapport au continent espagnol n’est pas toujours précise au tout début du XVIII^e siècle mais elle est bien connue généralement à partir de 1730. Cette caractéristique est partagée avec des îles comme celle de la Barbade : il est alors possible d’y voir non pas seulement un défaut d’intérêt mais aussi un manque généralisé de connaissances techniques, peu à peu comblé au XVIII^e siècle⁴¹. Le dessin de Tobago se précise peu à peu. Deuxièmement, les cartes traduisent des discours de souveraineté sur les espaces ultramarins. L’île de Tobago est d’une part attribuée aux Hollandais, d’autre part qualifiée d’abandonnée alors que les autres îles sont « nationalisées ». La simultanéité de ces deux qualifications montre l’indétermination du statut de Tobago et les discours véhiculés par les cartes.

L’indétermination d’une île

Les géographes, comme agents du pouvoir, s’efforcent de colorer les cartes et d’attribuer une couleur soit à une couronne européenne soit à un espace dont ils estiment que les différentes composantes forment un ensemble cohérent. Dès lors, la couleur n’a pas uniquement un effet esthétique destiné à la faire vendre : elle permet de qualifier les différents espaces représentés. Celle attribuée à Tobago varie en fonction de la souveraineté à laquelle l’auteur de la carte rattache l’île ou encore de l’ensemble géographique duquel l’île est rapprochée. La représentation de Tobago est alors le reflet de prétentions européennes.

Le reflet de discours impériaux

Bien qu’elles puissent être publiées à la même période, les cartes n’affichent pas toujours la même information sur l’appartenance de Tobago. Au début du XVIII^e siècle, l’île peut être aussi bien attribuée aux Hollandais que dite abandonnée. L’impression d’indétermination persiste dans le contexte des rivalités impériales franco-britanniques⁴².

39. Alors que le Dépôt est créé en 1720, Jacques-Nicolas Bellin y œuvre comme commis dès 1721. Devenu le principal hydrographe de ce fonds, son travail consiste à ordonner et exploiter les documents reçus.

40. R. Litalien, J.-F. Palomino, D. Vaugeois, *La Mesure d’un continent*, op. cit. p 232.

41. La longitude par exemple pose longtemps problème aux cartographes parce qu’elle est difficile à calculer.

42. À propos de ces relations franco-anglaises voir François Ternat, *Partager le monde*, op. cit.



Carte 10: « Map of the Caribbean islands including southern North America, Mexico, Central America, and northern South America », Herman Moll, 1720.
Source: Courtesy of the John Carter Brown Library at Brown University, [john-carter-brown/jcb-online/John Carter Brown Library](http://john-carter-brown/jcb-online/John-Carter-Brown-Library).

Graveur d'origine hollandaise, le géographe Herman Moll émigre à Londres vers 1678⁴³. Sur sa carte des Caraïbes de 1720 (carte 10), il mentionne les différentes souverainetés établies sur l'ensemble du golfe du Mexique et sur les îles des Antilles. Celles-ci sont qualifiées à la fois par un code couleur et par un adjectif de nationalité. Les îles sous souveraineté française sont coloriées en rouge et les îles sous souveraineté britannique sont en bleu. Tobago est bien située par rapport à l'arc antillais et à l'Amérique méridionale. L'île est coloriée en bleu et dite « anglaise » : la souveraineté anglaise sur l'île ne fait aucun doute pour l'auteur de la carte. Comme géographe du roi George Ier, Moll produit, la plupart du temps, des cartes porteuses de revendications territoriales⁴⁴. Sur cette carte comme dans les discours des administrateurs britanniques de la Barbade⁴⁵, Tobago est donc sous souveraineté anglaise. En effet, au début du XVIII^e siècle, les revendications des administrateurs français sont infondées du point de vue britannique. Cette carte est produite au moment même où le gouvernement de la Barbade, en accord avec le roi de Grande-Bretagne, introduit Tobago dans la titulature du gouverneur⁴⁶.

43. R Litalien, J.-F. Palomino, D. Vaugeois, *La mesure d'un continent*, *op. cit.*, p. 157. Herman Moll est également un fournisseur de cartes qui servent à illustrer divers romans.

44. *Ibid.*

45. L'examen du fonds du Colonial Office regroupant les papiers de la Barbade (CO 28) permet en effet de constater le discours porteur de revendications territoriales des officiers et du Conseil de la Barbade sur Tobago.

46. A compter de 1720-1721, le gouverneur de la Barbade reçoit l'île de Tobago dans sa titulature. La proposition du Conseil de la Barbade est acceptée par le roi George I^{er} (NA, CO 29-14, p. 92-93, Council of Trade and Plantations to Lord Townshend Place of Origin (la



Carte 11 : « Carte réduite du golphe du Mexique et des isles de l'Amérique/
dressée par Bellin en 1749. ».
Source : gallica.bnf.fr/ Bibliothèque nationale de France.

La carte accompagne un discours et des actions symboliques menées par les administrateurs, elle semble alors relayer un discours impérial qu'elle légitime puisqu'elle assoit des connaissances⁴⁷. L'exemple des cartes produites par Jacques-Nicolas Bellin (cartes 11, 12 et 13) est encore plus significatif pour montrer l'importance discursive de la carte. En 1749, Tobago est coloriée en jaune (carte 11). Or, d'après la légende fournie dans le cartouche, Bellin fait du jaune la couleur des Anglais. Un ingénieur géographe français fait ici de Tobago un territoire britannique et non une île abandonnée ou une île hollandaise, ce qui aurait pour avantage de ne l'attribuer ni à l'Angleterre et ni à la France.

Plusieurs explications sont possibles. Premièrement, Bellin peut copier une carte anglaise : les informations dont il dispose reflèteraient alors un

Barbade), Whitehall, 15 février 1721 ; NA, CO 29-14, p. 107, 108, Council of Trade and Plantations to Lord Carteret Place of Origin (la Barbade), Whitehall, 20 avril 1721). Cette décision n'est connue à Versailles qu'en 1724 lorsque le gouverneur de la Martinique le chevalier Pas de Feuquières et l'intendant Blondel de Jouvancourt proposent d'établir à la Martinique une Compagnie pour aller établir Tobago. La proposition se fonde sur une altercation ayant eu lieu entre le sieur Gabaret, chargé d'une mission par la couronne dans la Caraïbe, et un navire britannique au large de Tobago (ANOM, Col C8 A, folio 111, Copie de la lettre de M. Worseley, gouverneur de la Barbade, à M. de Gabaret, commandant le vaisseau du roi *La Néréide*, 1^{er} janvier 1724/25 ; ANOM, Col C10 E 1, n.f., bon récapitulatif des échanges sur Tobago entre 1724 et 1725, à Versailles, 17 janvier 1725).

47. Pierre Singaravélou (dir), *L'Empire des géographes, géographie, exploration et colonisation, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 2008.

point de vue britannique. Il s'agit alors simplement d'une reprise d'un sujet général qui plaît au public et sera donc bien vendu. Néanmoins, en raison de la place de Bellin ingénieur hydrographe au Dépôt des cartes et plans de la Marine, cette première explication n'est pas complètement satisfaisante. Deuxièmement, Bellin peut figurer les visées françaises sur la Caraïbe. En effet, la vraie pomme de discorde entre l'Angleterre et la France dans la première moitié du XVIII^e siècle est l'île de Sainte-Lucie. Les administrateurs de la Martinique disent craindre par-dessus tout que les Anglais prennent possession de cette île, située à quelques trente kilomètres de la Martinique. Sainte-Lucie est présentée comme la « porte d'entrée » de la Martinique dès 1713⁴⁸. Sur cette carte, Sainte-Lucie est attribuée aux Français, alors que sa possession n'est en rien assurée⁴⁹. Les possessions britanniques sont nombreuses: sont incluses l'île de la Dominique et celle de Saint-Vincent attribuées aux Caraïbes en 1660⁵⁰, ainsi que la Grenade pour tant possession française jusqu'en 1763. Herman Moll fait également de la Grenade une île anglaise tandis que Sainte-Lucie est française.

En parallèle de la publication de sa carte de 1749 par Bellin, la prise de possession de Tobago par le commandant envoyé par le marquis de Caylus, gouverneur général des îles du Vent, provoque un grand retentissement dans les deux cours européennes⁵¹. En effet, elle contrevenait au

48. ANOM, COL C8 A 19, folio 336-339, Mémoire sur les îles françaises de l'Amérique qui ont été dégradées et sur les moyens de les rétablir par Arnoult de Vaucresson, intendant de la Martinique, 17 mai 1713.

49. Les administrateurs, le roi et les négociateurs attribuent eux-aussi Sainte-Lucie à la France.

50. Le traité est conclu à Basse-Terre par le Gouverneur de la Guadeloupe Charles Houel après la guerre qui oppose les Français aux Caraïbes. Voir ANOM, Col C8b, 1, n° 4, n.f, « Traité conclu entre Charles Houel, gouverneur de la Guadeloupe et les Caraïbes », 31 mars 1660.

51. La guerre de Succession d'Autriche (1739-1748) oppose frontalement la France et l'Angleterre. Les espaces ultra-marins sont largement concernés par cette guerre. Le conflit et les négociations ont alors un aspect global puisque tant en Europe que dans les espaces ultra-marins les limites doivent être fixées afin de concevoir une paix durable en établissant un « équilibre des puissances ». Le principe clef du règlement de la paix est la « restitution réciproque des conquêtes ». Une Commission des limites doit être créée pour délimiter les territoires et notamment statuer sur la souveraineté des îles dites neutres. La paix doit permettre de régler la question de la neutralité.

Dans cette perspective, les négociations sont entravées par l'action des administrateurs français et anglais présents aux Antilles. Chacun de leur côté, le gouverneur général des îles du Vent, Caylus et le gouverneur de la Barbade, Henry Grenville, encouragent les corsaires à s'établir à Tobago. Le gouverneur français comme le gouverneur anglais revendiquent Tobago comme possession de leur couronne respective. Le marquis de Caylus envoie d'abord les corsaires s'établir durant tout l'automne 1748. Il tient le ministre de la marine, Jean-Frédéric Phélypeaux de Maurepas, informé de ses actions. Le but de l'opération est de faire croire aux Britanniques que les corsaires s'installent d'eux-mêmes. La navigation étant encore perturbée par la guerre, le ministre ne reçoit pas tout de suite les lettres successives du gouverneur. Celui-ci dispose alors d'une certaine marge de manœuvre. Tout en se réjouissant de l'avancée de l'établissement des corsaires, il attend l'ordre du gouvernement pour envoyer une garnison. Néanmoins, le gouverneur britannique, Grenville, exige par le biais d'une frégate le 8 novembre 1748 que les sujets non britanniques partent de Tobago. Son action se fonde sur la présence de quelques pêcheurs anglais à Tobago. Face à l'agitation britannique, Caylus décide de hâter l'envoi d'un détachement. Ainsi, le 7 décembre 1748, une trentaine de soldats est envoyée à Tobago. Puis, le gouverneur de la Martinique envoie le 12 janvier 1749 le sieur Hurault, capitaine d'une compagnie détachée aux îles, comme commandant de la garnison, ce qui accroît la tension sur le terrain. Les deux gouverneurs sont désavoués par leur couronne respective, leur action antillaise compromettant les accords diplomatiques européens.



Détail du sud-est de la carte de Bellin, 1749.
Source: gallica.bnf.fr/ Bibliothèque nationale de France.

gel des offensives territoriales dans le cadre des négociations du traité d'Aix-la-Chapelle. La carte de 1749 figurerait alors une proposition de la cour de France pour attribuer les îles dites « neutres ». En 1749, Bellin, illustre donc un discours qui revendique Sainte-Lucie pour la France et laisse Tobago aux Anglais⁵².

L'évolution de la qualification par les couleurs de Tobago dans les publications cartographiques de Bellin dénote d'une certaine pression du gouvernement français sur son travail, notamment à des fins diplomatiques. Les cartes publiées en 1755 et en 1758 montrent l'évolution du discours tenu sur les îles du Vent : elles sont en accord avec l'actualité politique.

La carte de 1755 (carte 12), publiée à Paris figure les îles des Antilles. Tobago est représentée avec les autres îles. Sur d'autres cartes des Antilles publiées antérieurement par Bellin, cette île n'est pas incluse dans l'arc des Caraïbes. Ici, elle est nettement séparée de l'île de la Trinité près de laquelle elle prend pourtant sa place dans les représentations cartographiques du début du XVIII^e siècle. Ainsi, par le choix du cadrage, Bellin inclut Tobago dans une perspective qui exclut le nord de l'Amérique du Sud, espagnol, et fait de l'île un enjeu antillais à part entière, pensée par rapport aux îles françaises et anglaises. Toutefois, si la situation de Tobago sur cette carte est significative, la couleur qui la catégorise montre le discours que Bellin semble relayer par cette publication. Tobago n'est ni jaune, couleur attribuée aux Anglais, ni rouge, celle attribuée aux Français, ni verte, couleur des Hollandais. L'île est grise : on suppose dès lors qu'elle n'est attribuée à aucune des trois couronnes qui exercent une souveraineté figurée par une couleur spécifique. De même que Saint-Vincent,

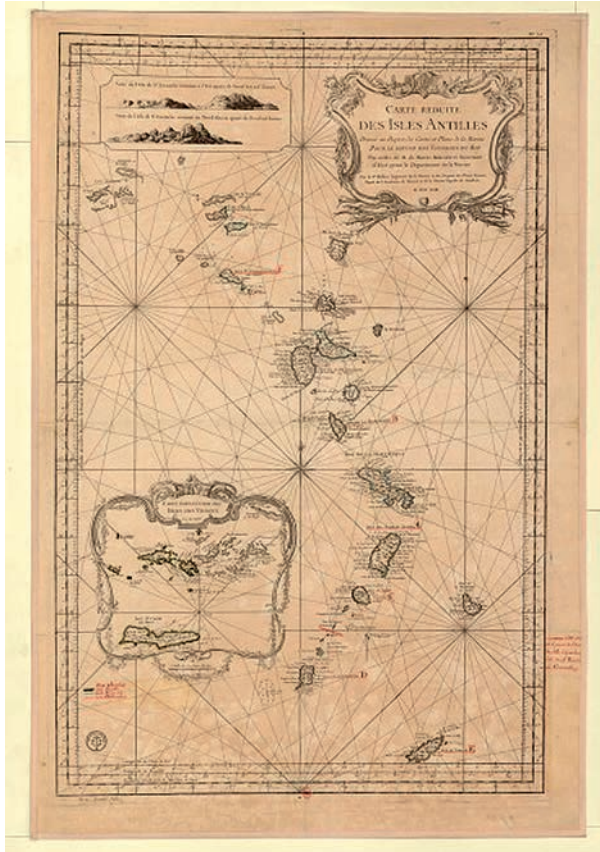
52. Depuis les années 1680, la France cherche à posséder Sainte-Lucie. Au XVIII^e siècle, l'un des expédients diplomatiques en vue de l'obtenir est de l'échanger contre Tobago.



Carte 12 : « Carte des Isles Antilles par le sieur Bellin ing. de la Marine », 1755.
Source: gallica.bnf.fr/ Bibliothèque nationale de France.

Tobago n'a pas de statut défini. A l'inverse, Sainte-Lucie et la Dominique sont en rouge, signe qu'elles sont sous souveraineté française. Le dessin des cartes de Bellin s'adapte au discours tenu par le gouvernement français dans le cadre d'une volonté de fixer la souveraineté exercée sur les îles « neutres » dans les années 1750. La négation de la souveraineté britannique lui permet de négocier un échange : Saint-Vincent et Tobago contre Sainte-Lucie et la Dominique.

La carte publiée en 1758 (carte 13), alors que la France est en position de force en plein cœur de la guerre de Sept ans, renforce cette impression. Tobago n'est attribuée à aucune couronne européenne : au contraire c'est une île dont l'appartenance n'est pas déterminée. Néanmoins, ici, les îles de Sainte-Lucie, la Dominique, Saint-Vincent et même la Grenade sont concernées, comme si le discours impérial français avait changé. On



Carte 13 : « Carte réduite des Isles Antilles dressée au dépôt des cartes et des plans de la Marine », Bellin, 1758.

Source : gallica.bnf.fr/ Bibliothèque nationale de France.

émet l'hypothèse que cette figuration illustre soit l'ouverture de possibilités de conquêtes pendant la guerre soit l'ouverture totale des négociations avec l'Angleterre à propos de plusieurs territoires ultramarins.

La carte de 1758 est faite sur ordre de Jean-Frédéric Phélypeaux de Maurepas, Secrétaire d'Etat de la Marine. Bellin travaille donc dans le cadre de la production de cartes pour le gouvernement. L'une de ses missions consiste en effet à combler le déficit de cartes marines françaises. Il est dès lors soumis au contrôle du gouvernement pour ce qui peut figurer ou non sur les cartes selon des visées stratégiques comme il le laisse entendre en affirmant :

« On sera peut-être surpris de ne pas trouver des sondes sur mes plans ; c'est-à-dire, la quantité de brasses, ou de pieds d'eau ; je sçais que ces détails sont extrêmement utiles, & il m'auroit été facile de les remplir avec

exactitude : mais des raisons particulières, qui n'ont rien de commun avec la Géographie, m'en ont empêché. A l'égard des plans des Ports, qui n'appartiennent pas à la France, j'y ai mis des sondes »⁵³

Sur les cartes de Bellin, le statut de Tobago évolue passant d'une souveraineté anglaise à une souveraineté indéterminée. Bellin s'inscrit dans le contexte des négociations tenues par les commissaires des deux couronnes pour déterminer qui possède quelle île dite « contentieuse »⁵⁴.



Détail de la carte de Bellin, 1758.

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

53. Jean-Nicolas Bellin, « Remarques de M. Bellin... sur les Cartes et les Plans, qu'il a été chargé de dresser... » dans le révérend père de Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale*, Paris, chez Didot, libraire, 1744, cité par M. Pedley, *The Commerce of Cartography*, *op. cit.*, p. 169.

54. Ce terme désigne les îles de Sainte-Lucie, Tobago, Saint-Vincent et la Dominique à partir de 1748-1750. Auparavant désignées sous le terme d'îles « neutres », elles sont dites « contentieuses » lorsque les prétentions des couronnes britannique et française éclatent et sont discutées au sein de la Commission des limites créée en 1750.

Le même discours que celui tenu par les cartes se retrouve dans les propositions formulées peu de temps auparavant par les diplomates mandatés par le roi. Dans le cadre de négociations, il est courant de négocier la carte sous les yeux, comme preuve de ce qui est avancé. En 1750, le comte de Vaulgrenant, ambassadeur de France auprès du roi d'Espagne, propose ainsi de laisser Tobago neutre et de conserver Sainte-Lucie. Cette proposition est la même que celle sous-entendue par la coloration des îles par Bellin. Son argumentation se fonde sur la carte.

« Si vous examinez la position de cette isle sur la carte, vous verrez combien Elle nous gêneroit en tems de guerre pour la correspondance et le commerce de nos Isles »⁵⁵.

L'argumentation du diplomate ne détaille pas plus la carte analysée. Elle part du présupposé que la carte en question est disponible à Versailles et que le roi peut la consulter. Il est facile d'imaginer le diplomate les yeux sur la carte, constatant que Tobago est loin des autres îles des Antilles. La ravitailler et la défendre en temps de guerre est dès lors difficile. Vaulgrenant ménage par ailleurs les intérêts de l'Espagne, qui ne verrait pas d'un bon œil l'installation d'une puissance rivale aux portes de ses possessions ultramarines. Un discours totalement différent peut être envisagé en ne regardant que les cartes qui représentent seulement les îles des Antilles et incluent Tobago. Détachée de l'Amérique méridionale, cette île n'est pas si éloignée des autres îles des Petites Antilles. En avril 1749, presque au même moment, une autre correspondance diplomatique présente en effet les raisons qui doivent pousser le roi de France à établir l'île de Tobago dans les circonstances présentes jugées par lui favorables⁵⁶. La « bonté » de sa « situation » est vantée. Selon leur cadrage, les cartes de Bellin, en circulant, vont véhiculer une représentation des Antilles qui sera alors admise de tous. Elles peuvent être vectrices d'un discours. Le gouvernement français les utilise pour y projeter les informations produites dans le cadre d'une correspondance impériale, entre les administrateurs sur le terrain et lui-même.

Une île des Antilles ou de l'Amérique méridionale ?

Outre sa souveraineté qui varie d'une carte à une autre, l'île de Tobago n'est pas associée au même ensemble géographique. Elle est tantôt incluse parmi les îles des Antilles tantôt rapprochée de l'« Amérique meridionale ». Selon sa situation, son intérêt ne sera pas le même. Incluse parmi les îles des Antilles, elle présente un avantage par rapport à la Barbade britannique, prise en tenaille entre la Martinique et Tobago qui clôt l'arc des Caraïbes. Rapprochée des côtes espagnoles, elle laisse entrevoir la possibilité de commercer avec celles-ci, notamment du bétail, pour approvisionner les îles.

55. AMAE, MD Amérique vol. 3, f.49-49v, Mémoire de Vaulgrenant, octobre 1750.

56. AMAE, MD Amérique vol 3, f.245-246v, « Raisons qui doivent porter la France à encourager l'Etablissement de l'Isle de Tabago dans les presentes circonstances des affaires en Europe », avril 1749.



Carte 14 : « Le Golfe du Mexique », Nicolas de Fer, 1720. Source: Courtesy of the John Carter Brown Library at Brown University, john-carter-brown/jcb-online/ John Carter Brown Library.



Carte 15 : « Partie de la Mer du Nord où se trouvent les Grandes et Petites Isles Antilles et les Isles Lucayes », Didier Robert de Vaugondy, 1750. Source: gallica.bnf.fr/ Bibliothèque nationale.

Produite et publiée par Didier Robert Vaugondy (1723-1786), censeur royal après la mort de Jacques-Nicolas Bellin en 1773, la carte de 1750 (carte 15) figure la situation de manière plus réaliste que celle publiée en 1720 par Nicolas de Fer (carte 14). Le dessin de l'île est lui-aussi plus informé, Robert Vaugondy ayant accès aux informations du Dépôt des cartes et plans la Marine, contrairement à Nicolas de Fer qui ne bénéficie pas de ce fonds⁵⁷.



Détail de la carte de Fer, 1720.

Source: Courtesy of the John Carter Brown Library at Brown University, john-carter-brown/jcb-online/ John Carter Brown Library.

À ces différences, s'ajoute l'appartenance variable de Tobago à un ensemble géographique. L'« Amérique meridionale » ou « Terre ferme » est représentée en rose tandis que les îles de l'arc antillais sont en ocre sur la carte de Nicolas de Fer (carte 14). Pour partie colorisée en ocre, Tobago est incluse dans l'arc antillais. À l'inverse, Vaugondy associe Tobago au continent espagnol (carte 15). L'île est bleutée alors que les îles de l'arc antillais sont colorisées en jaune. Tobago est mise en marge

57. Didier Robert Vaugondy est l'héritier de son père, géographe lui-aussi, Gilles Robert Vaugondy (1688-1766). D'abord professeur de mathématiques, celui-ci hérite d'une partie du stock du géographe Nicolas Sanson. Il est un des géographes incontournables du XVIII^e siècle, nommé géographe du roi en 1734. Didier Robert Vaugondy dispose des informations du Dépôt des cartes et plans de la Marine via son père qui y a accès comme il le souligne dans la préface de son *Atlas Universel*. M. Pedley, *Bel et utile, op. cit.*, p. 21, 22, 38-39, 120-122.

de l'arc caribéen pour intégrer à la fois par sa situation et sa figuration l'Amérique méridionale. Vaugondy figure le discours des gouvernants de 1750, qui fait de Tobago une île périphérique par rapport à d'autres territoires. Sa carte souligne une évolution du discours sur Tobago. Au XVIII^e siècle, l'île est peu à peu détachée de l'arc antillais et rapprochée de l'Amérique méridionale et de l'île de la Trinité. Une stratégie impériale, aussi bien que les discours et la figuration sur les cartes, peut dès lors tout aussi bien évoluer. En effet, après la guerre d'indépendance américaine le projet de l'intendant de Tobago, Philippe-Rose Roume de Saint-Laurent, est de faire valoir la proximité de ces deux îles pour servir les intérêts de la couronne française.



Détail de la carte de Robert de Vaugondy, 1750.
Source : gallica.bnf.fr/ Bibliothèque nationale de France.

* * *

Les différentes cartes montrent que Tobago est une île-interstice. Il est en effet visible que d'une carte à l'autre sa situation évolue : elle est ainsi incluse ou excentrée de l'arc des Caraïbes pour être rapportée à l'ensemble sud-américain. Dès lors, de l'une ou l'autre des situations découlent des représentations différentes de cet espace ultramarin visiblement mal connu des Européens. Les potentialités offertes diffèrent donc puisque Tobago peut être présentée comme une articulation entre les Antilles et l'Amérique méridionale mais aussi comme une île périphérique, coincée entre les possessions de puissances rivales, et contraignante pour la Couronne française.

L'étude de ces cartes souligne l'invention d'un territoire, au sens où un espace, ici une île, est approprié par des puissances européennes grâce à sa cartographie. Tobago intègre une vision globale de la région des Caraïbes. Elle peut alors être pensée par rapport aux îles sous souveraineté française. Questionner les représentations est ainsi essentiel pour cerner l'élaboration d'une stratégie impériale puisqu'elles permettent de connaître, s'approprier et revendiquer un territoire. Au XVIII^e siècle, l'île de Tobago est incluse dans une pensée impériale qui évolue au gré notamment des changements politiques. Elle disparaît ainsi des sources françaises après 1763 lorsqu'elle passe sous souveraineté britannique et ne redevient intéressante qu'à la fin des années 1770 et au début des années 1780 lors de la guerre dite d'Indépendance américaine.